

Politiques comparées (fiche nationale)

RNCP38174 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	120b, 123, 128
Formacode(s)	13054, 14256
Code(s) ROME	K1405, K2108, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002979600013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Recherche documentaire en sciences politiques et sociales comparatives.
- Rédaction des synthèses de documents politiques, administratifs.
- Rédaction des notes ou rapports sur le fonctionnement d'un système politique donné ou sur un domaine de politiques publiques.
- Analyse de problèmes publics auprès d'acteurs et publics concernés.
- Diffusion de connaissances auprès d'un public choisi sur un système politique donné ou d'un secteur d'action publique donné.
- Analyse critique de discours publics.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Compétences spécifiques de la mention
- Analyser les processus de définition, les orientations et les modalités de mise en œuvre de l'action publique dans une perspective comparative internationale.
 - Concevoir et produire des rapports, conseiller des organismes publics ou privés, réaliser des diagnostics et offrir des préconisations sur la base de la méthode comparative.
 - Produire des analyses contextualisées des problèmes publics et leurs enjeux sur une base comparative.
 - Repérer et mobiliser des connaissances de sciences politiques et sociales internationales pour l'analyse d'un problème donné.
 - Comparer et comprendre les systèmes politiques de différentes nations.
 - Analyser comparativement les attitudes et comportements des acteurs politiques, économiques, sociaux et culturels impliqués dans des processus décisionnels.
 - Définir après appui comparatif les objectifs et les moyens des programmes d'action des pouvoirs publics.
 - Rendre compte comparativement des attitudes et comportements observés dans les sociétés contemporaines.
 - Analyser une demande d'information, de conseil, de recherche en évaluant comparativement les enjeux et les finalités.
 - Maîtriser le raisonnement comparatif et ses méthodes en sciences politique et sociales.
 - Identifier tendances récurrentes et idiosyncrasies nationales dans l'étude des phénomènes politiques et sociaux.
 - Développer une argumentation comparative raisonnée avec esprit critique.
 - Traiter des informations produites dans au moins une langue étrangère et communiquer dans cette même langue.
 - Mener une recherche comparative de façon autonome satisfaisant à des objectifs définis.
 - Rédiger des argumentaires politiques et institutionnels comparatifs.
 - Apprécier comparativement les enjeux et les risques dans le cadre des choix et/ou de prises de décision.
 - Analyser comparativement et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP38174BC01 — Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38174BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38174BC03 — Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38174BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38174BC05 — Réaliser des analyses comparatives dans la sphère politique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les processus de définition, les orientations et les modalités de mise en œuvre de l'action publique dans une perspective comparative internationale.
- Concevoir et produire des rapports, conseiller des organismes publics ou privés, réaliser des diagnostics et offrir

des préconisations sur la base de la méthode comparative.

- Produire des analyses contextualisées des problèmes publics et leurs enjeux sur une base comparative.
- Analyser un problème donné en repérant et en mobilisant des connaissances de sciences politique et sociales internationales
- Comparer et comprendre les systèmes politiques de différentes nations.
- Analyser comparativement les attitudes et comportements des acteurs politiques, économiques, sociaux et culturels impliqués dans des processus décisionnels.
- Définir après appui comparatif les objectifs et les moyens des programmes d'action des pouvoirs publics.
- Rendre compte comparativement des attitudes et comportements observés dans les sociétés contemporaines.
- Analyser une demande d'information, de conseil, de recherche en évaluant comparativement les enjeux et les finalités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées. en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP38174BC06 — Mettre en œuvre une démarche comparative en sciences politiques et sociales adaptée à une demande de recherche appliquée ou fondamentale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier tendances récurrentes et idiosyncrasies nationales dans l'étude des phénomènes politiques et sociaux.
- Développer une argumentation comparative raisonnée avec esprit critique.
- Traiter des informations produites dans au moins une langue étrangère et communiquer dans cette même langue.
- Mener une recherche comparative de façon autonome satisfaisant à des objectifs définis.
- Rédiger des argumentaires politiques et institutionnels comparatifs.
- Apprécier comparativement les enjeux et les risques dans le cadre des choix et/ou de prises de décision.
- Analyser comparativement et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées. en fonction de la voie d'accès à la certification

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- 84.11 Administration publique générale
- 84.12 Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale
- 94.92 Activités des organisations politiques
- 94.99 Activités des organisations associatives n.c.a.
- 94.99Z. Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé de mission relations internationales

Consultant en affaires publiques et internationales

Chargé d'études et de recherche

Après réussite à un concours :

Fonctionnaire de catégorie A (administration nationale ou territoriale)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Faible (2/5)

Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 263 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 698
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	16 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 380 €
Selon la branche	7 000 € – 11 501 €
Prise en charge	Branches concernées
11 380 €	Valeur par défaut · 210 branches
11 501 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2028
Date de dernière délivrance possible	31/12/2031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.umontpellier.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38174/>